



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023
ET DU
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2023-2024-2025**

Je soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

Que le Conseil siégera en séance extraordinaire à la Salle du Conseil, au 3 chemin de Hatley et diffusée simultanément sur le site internet de la Municipalité, le mardi 13 décembre 2022 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations en période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2023 et sur le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

Donné à Compton, ce 2 décembre 2022

Philippe De Courval, M.A., OMA
Greffier-trésorier